

Tarifs professionnels

Tarifs en euros annexés aux CGU du compte Olky Pro v7.7

1 PRÉAMBULE

Le Compte Olky Pro est un service d'OLKY PAYMENT SERVICE PROVIDER SA « OlkyPay », établissement de paiement agréé soumis à la surveillance prudentielle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier Luxembourgeois « C.S.S.F» et autorisé à exercer en France en libre établissement par l'Autorité de Contrôle et de Résolution Prudentielle « A.C.P.R » et en Belgique au titre de la libre prestation de services.

Les modalités de fonctionnement du Compte Olky Pro sont régies par les Conditions Générales d'Utilisation « CGU OlkyPay » auxquelles sont annexés les présents « Tarifs professionnels ».

L'ouverture du Compte Olky Pro s'effectue par les services Iban Express dont les modalités sont régies par les Conditions Générales d'Utilisation « CGU Iban Express ».

Les CGU OlkyPay et les CGU Iban Express ont été portées à votre connaissance préalablement à votre entrée en relation avec OlkyPay et peuvent être téléchargées à tout moment sur le site www.OlkyPay.com. Leur lecture et leur approbation préalables à toute demande d'ouverture d'un compte Olky Pro sont requises.

Le Compte Olky Pro est un compte de paiement qui s'adresse aux professionnels permettant de recevoir et d'effectuer des opérations de paiement dans les présentes conditions tarifaires.

Régime de la taxe sur la valeur ajoutée :

Cas général : Les services de paiement prestés par OlkyPay sont exonérés de la taxe sur la valeur ajoutée.

Cas particulier des prestations fournies par OlkyPay qui n'entrent pas dans le champ d'application du cas général : Lorsque le preneur n'est pas assujetti à la taxe sur la valeur ajoutée ou lorsqu'il réside au Luxembourg, le taux de TVA applicable est de 17%. Lorsque le preneur est assujetti à la TVA, qu'il réside dans l'un des pays de l'Union européenne sauf Luxembourg et que son numéro de TVA valide a été communiqué à OlkyPay, les prestations non exonérées sont soumises au mécanisme d'autoliquidation conformément à l'article 196 de la directive du conseil de l'Union européenne 2006/112/EC.

2 DES TARIFS CLAIRS POUR DES PRESTATIONS UTILES

2.1 Offre de base



Compte Olky Pro	
Frais d'ouverture Compte IBAN 'FR'	GRATUIT
Frais d'ouverture Compte IBAN 'LU'	500,00€
Abonnement mensuel Compte Olky Pro	19,90 €
Dépôt de garantie	100,00€
Opération de paiement	
- Virement bancaire SEPA* émis (SCT) zone SV**	0,20€
- Virement bancaire SEPA* émis (SCT) hors zone SV***	1,00 %
- Virement bancaire reçu	GRATUIT
- Prélèvement SEPA* domicilié (SDD)	GRATUIT
- Rejet sur SDD pour insuffisance de provision	5,00€
- Opposition sur SDD	5,00€
- Instant Payment émis****	1,00 %
Autres services	
- Révocation d'un mandat de prélèvement SEPA*	GRATUIT
- Recherche de documents (par document)	12,00€
- Service client Olky Pro par email	GRATUIT
Voir services complémentaires du Compte Olky Pro en partie IV	

^{*}La zone SEPA (Single Euro Payments Area) comprend les pays et territoires suivants : les 28 membres de l'Union européenne + les membres de l'Espace Economique Européen (EEE) + la Suisse, Andorre, Monaco, Saint Marin et la Cité du Vatican.

^{**}La zone SV (Standard Vigilance) comprend les pays Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suisse.

^{***} Avec un montant minimum de 10€ et un montant maximum de 90€.

^{****} Avec un montant minimum de 1€



Carte MasterCard Business Émission Carte Mastercard Business 6,90€ Abonnement mensuel Carte MasterCard Business 9,90€ Opérations de paiement Devise €uro - Paiement Retrait d'espèce en DAB¹ 1,90 € + 2,00 % Opérations de paiement Autres devises 1,90 % - Paiement Retrait d'espèce en DAB¹ 1,90 € + 3,90 % Autres services - Réception d'une nouvelle carte MasterCard Business 19,90 € suite à son opposition définitive **GRATUIT** Mise en opposition temporaire de la carte Réédition du code confidentiel de la carte 25,00€ **GRATUIT** - Service Client Olky Pro par email

¹DAB : Distributeur Automatique Bancaire

	Plafonds de retrait ²	Plafonds de paiement ²
Carte MasterCard Business	Limite quotidienne : 2 500 €	Limite quotidienne : 5 000 €
	Limite hebdomadaire : 5 000 €	Limite hebdomadaire : 10 000 €

 $^{^2\}mathsf{Dans}$ la limite du solde disponible du compte.



Carte MasterCard Business Premium Emission Carte MasterCard Business Premium 15,90€ 19,90€ Abonnement mensuel Carte MasterCard Business Premium Opérations de paiement Devises €uro - Paiement Retrait d'espèce en DAB¹ 2,50 € + 1 % Opérations de paiement Autres devises - Paiement 1,80 % Retrait d'espèce en DAB¹ 2,50 € + 2,80 % Autres services - Réception d'une nouvelle carte MasterCard Business Premium 29,90 € suite à son opposition définitive **GRATUIT** Mise en opposition temporaire de la carte Réédition du code confidentiel de la carte 25,00€ **GRATUIT** Service Client Olky Pro par email

¹DAB : Distributeur Automatique Bancaire

	Plafonds de retrait ²	Plafonds de paiement ²
Carte MasterCard Business Premium	Limite quotidienne : 10 000 €	Limite quotidienne : 50 000 €
	Limite hebdomadaire : 25 000 €	Limite hebdomadaire : 100 000 €

²Dans la limite du solde disponible du compte.



TPE1 virtuel Abonnement TPE virtuel **GRATUIT** Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa, MasterCard et CB zone France Commission sur transaction monétique – *carte standard* 2,00 % Commission sur transaction monétique – carte business 2,50 % Minimum de perception par commission 0,50€ Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa et MasterCard zone €uro² ou reste du monde Commission sur transaction monétique – *carte standard* 2,50 % Commission sur transaction monétique – *carte business ou reste du* 3,20 %

Autres services

Minimum de perception par commission

Frais d'installation d'un TPE virtuel

Service Client Olky Pro par email

²La zone €uro comprend 19 États membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovánie.



Web banking	
Abonnement Web Banking	GRATUIT
(accès au compte Olky Pro par internet & par mobile)	
Autres services	
- Service Client Olky Pro par internet	GRATUIT

1,00€

29,90 €

GRATUIT

¹TPE : Terminal de Paiement Electronique

2.2 Options

N.		
))	TPE¹ fixe, semi-mobile et itinérant	
	Location mensuelle d'un TPE fixe	12,00€
))	Location mensuelle d'un TPE semi-mobile (Wifi & Bluetooth)	24,00 €
>	Location mensuelle d'un TPE itinérant 3G (Abonnement 3G inclus)	34,00 €
))	Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa, MasterCard et CB	
G	zone France	
	- Commission sur transaction monétique – <i>carte standard</i>	0,90 %
	- Commission sur transaction – <i>carte business</i>	1,50 %
	- Minimum de perception par commission	0,20€
	Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa et MasterCard	
	zone €uro² ou reste du monde	
	- Commission sur transaction monétique – carte standard	1,50 %
	- Commission sur transaction monétique — <i>carte business ou reste du monde</i>	2,50 %
	- Minimum de perception par commission	0,25€
	Autres services	
	- Frais d'envoi d'un TPE en France Métropolitaine et Luxembourg	30,00€
	- Frais d'envoi d'un TPE au reste du monde	95,00 €
	- Dépôt de garantie d'un TPE fixe	200,00 €
	- Dépôt de garantie d'un TPE semi-mobile	250,00 €
	- Dépôt de garantie d'un TPE itinérant	280,00 €
	- Service Client Olky Pro par email	GRATUIT

¹TPE : Terminal de Paiement Electronique

²La zone €uro comprend 19 États membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovánie.



Autres services

Archivage carte bancaire PCI-DSS²

Service Client Olky Pro par email

Frais fixe par transaction VAD - module webservices

Frais d'attribution d'un numéro de contrat VAD

Vente à distance (VAD) 15,00€ Abonnement mensuel Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa, MasterCard et CB zone France 0.90 % Commission par transaction monétique – carte standard 1,50 % Commission sur transaction monétique – carte business Frais fixe par transaction monétique 0,09€ Minimum de perception par commission 0,20€ Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa et MasterCard zone €uro¹ ou reste du monde Commission par transaction monétique – carte standard 1,50 % Commission par transaction monétique – *carte business ou reste du* 2,50 % monde 0,09€ Frais fixe par transaction monétique Minimum de perception par commission 0,25€

¹La zone €uro comprend 19 États membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

0,50€

0.16€

99,00€

GRATUIT

²PCI-DSS est une norme de sécurité permettant d'archiver de façon sécurisée les données d'une carte bancaire.

2.3 Options complémentaires



Prélèvements (SDD¹) Abonnement mensuel au service d'encaissement par SDD 19,00 €

Abonnement mensuel au service d'encaissement par SDD	19,00 €
Opérations d'encaissement par SDD	
- Commission sur encaissement par SDD	GRATUIT
- Frais fixe par transaction SDD	0,40 €
- Frais fixe par rejet de SDD	4,00€
- Frais fixe de traitement d'un SDD contesté au-delà de la période de 8 semaines	22,60 €
Autres services	
- Frais d'ouverture du service d'encaissement par SDD	299,00 €
- Frais fixe d'attribution d'un numéro ICS	50,00 €
- Frais fixe d'archivage d'un mandat SDD papier pendant la durée légale	0,80 €
- Frais fixe de création d'un e-mandat SDD incluant la signature et	1,50 €

¹SDD : Sepa Direct Debit (Prélèvement SEPA)

l'archivage électronique pendant la durée légale



Recouvrement automatisé des impayés	
Abonnement mensuel	9,00€



Echanges automatisés de fichiers	
Abonnement mensuel	8,00€
Autres services	
- Frais de paramétrage des services	60,00 €



API¹ (Web-Services)	
Abonnement mensuel	50,00 €
Autres services	
 Prestation d'intégration des web-services dans le système d'information du titulaire du compte Olky Pro (par jour, hors frais de déplacement) 	600,00€
- Prestation d'assistance et/ou formation aux web-services (par jour, hors frais de déplacement)	600,00€

2.4 Services complémentaires et autres services proposés par OlkyPay

Frais trimestriels d'arrêté de compte	
- Frais d'arrêté trimestriel Compte IBAN 'FR'	40,00€
- Frais d'arrêté trimestriel Compte IBAN 'LU'	40,00€
- Frais sur compte débiteur	EONIA + 9,00 %
- Frais sur compte créditeur	EONIA – 0,30 %
- Commission de mouvement (par opération reçue) :	
o Moins de 5.000 €	GRATUIT
o De 5.000 € à 50.000 €	0,068 %
o De 50.000€ à 100.000 €	0,072 %
o De 100.000 € à 1.000.000 €	0,076 %
o Supérieur à 1.000.000 €	0,080 %

Services complémentaires du compte Olky Pro		
Autres services:		
 Utilisation irrégulière du Compte Olky Pro (tentatives ou actions répréhensibles au regard de la loi et/ou des CGU applicables) – Forfait d'ouverture d'un dossier pour chaque utilisation irrégulière 	150,00 €	
 Utilisation irrégulière du Compte Olky Pro (tentatives ou actions répréhensibles au regard de la loi et/ou des CGU applicables) – Taux horaire pour recherches et analyses 	180,00 €	
- Frais d'ouverture d'un dossier pour traitement d'une saisie à tiers détenteurs - SATD (la SATD regroupe plusieurs saisies préexistantes : avis à tiers détenteur, opposition à tiers détenteur, opposition administrative, saisie à tiers détenteur).	150,00 €	
- Analyse d'opération de paiement ou de modification intervenant dans la situation du Titulaire – Taux horaire	180,00€	
- Ouverture d'un dossier de succession	150,00 €	
- Courriers aux administrations ou aux organes de contrôle (commissaires aux comptes, réviseurs d'entreprises)	150,00€	
- Création d'accès supplémentaire au webbanking (à partir du 3ème)	4,90 €	
- Demande de confirmation sur opération effectuée	50,00 €	
- Frais pour émission d'une attestation de dépôt de capital	100,00€	

- Émission d'attestation divers	25,00€
- Intervention manuelle pour discordance entre le nom du destinataire d'un SCT reçu et le titulaire du compte	5,00€
 Demande d'assistance activation/désactivation double authentification* 	25,00 €

^{*}En cas de perte du code secret communiqué lors de l'activation de la double authentification

Services complémentaires d'acquisition par carte	
Autres services	
- Frais fixe de traitement de la contestation d'une transaction monétique française	50,00€
- Frais fixe de traitement de la contestation d'une transaction monétique étrangère	90,00€
- Réclamation du titulaire du contrat VAD en cas de contestation de l'opération de paiement par le client	60,00 €
- Appel à l'émetteur de la carte en cas de transaction non autorisée	150,00 €
- Carte de domiciliation	8,00€

Services d'encaissement par TIP-SEPA	
Abonnement mensuel	GRATUIT
Opérations d'encaissement par débit direct sur compte bancaire zone Sepa	1,80 %
- Minimum de perception par commission	0,50 €
Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa, MasterCard et CB zone France	
- Commission sur transaction monétique – <i>carte standard</i>	2,00 %
- Commission sur transaction monétique – <i>carte business</i>	2,50 %
- Minimum de perception par commission	0,50 €
Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa et MasterCard	
zone €uro² ou reste du monde	
- Commission sur transaction monétique – <i>carte standard</i>	2,50 %
- Commission sur transaction monétique – <i>carte business ou reste du monde</i>	3,20 %
- Minimum de perception par commission	1,00€

3 INFORMATIONS

Pour obtenir de plus amples informations, contactez le service commercial sur le site internet https://support.olkypay.com/contact.